

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

### SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2013

---

Présents : MM. BERNOS, MINJUZAN, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, ELICHIRY, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, TEULADE, LOUSTAU, IDOPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE-HONDET, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMECCQ, Mme GASTON, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, Mme CABELLO, REICHERT, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, GUERY.

Pouvoirs : Anne-Marie BARRERE à André BERNOS  
Patrick SEBAT à André MINJUZAN  
Jean SARASOLA à France JAUBERT-BATAILLE  
Dominique QUEHEILLE à Marie-Lyse GASTON  
Jean-Michel BRUGIDOU à Robert BAREILLE  
Anne BARBET à Véronique PEBEYRE

Suppléants : Raymonde SOARES suppléante de Gérard URRUSTOY  
Serge GUILHEM-BOUHABEN suppléant de David LAMPLE  
Georgette SALHI suppléante d' Yves TOURAINE

Excusés : Marie ECHEPARE, Henri GIMENEZ, Gérard FRECHOU, Jean-Michel BELLOT, Louis REY, Gérard LEPRETRE, Philippe GARROTE, Nicolas MALEIG, Jean-Marie GINIEIS, Gilles BITAILLOU, Nathalie REGUEIRO, Martine MIRANDE

### RAPPORT N° 131219-11-AID

#### **FONDS DE CONCOURS :** **CONVENTION AVEC LA COMMUNE D'OGEU LES BAINS**

M. MINJUZAN rappelle que dans sa séance du 6 octobre 2011, le Conseil Communautaire a retenu, au titre des fonds de concours 2011, le projet de la commune d'Ogeu Les Bains qui concernait la requalification des espaces publics du centre-bourg d'Ogeu-les-bains et la réhabilitation de l'ancien presbytère en Maison des Associations

Le plan de financement définitif s'établit comme suit :

MONTANT OPERATION	608 429.00
Etat	50 000.00
Conseil Général	34 170.00
Fonds de concours	25 000.00
Part communale	499 259.00

Le montant du fonds de concours s'élève à 25 000.00 €

Le dossier étant complet, la convention avec la commune peut être signée.

Les crédits nécessaires sont disponibles.

Ouï cet exposé,

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,**

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les conventions avec la commune d'Ogeu Les Bains
- **VOTE** les crédits nécessaires
- **AUTORISE** le versement du fonds de concours correspondant
- **ADOPTE** le présent rapport

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 19 décembre 2013

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT